

Dossier de presse



*Visite de chantier
de l'opération de réhabilitation du foyer occupationnel
et
de l'opération de construction du foyer d'accueil médicalisé
« Les Bruyères »
à PAULHENC*

25 octobre 2017

Le centre des Bruyères

Historique

L'œuvre de la Devèze a été créée en 1866 par les Sœurs Franciscaines de Notre Dame de la Compassion sous l'autorité du Père Robert. Le Père Robert, ému de l'abandon dans lequel se trouvaient les jeunes filles déficientes, ouvrit un « centre d'accueil » dans sa propre demeure. Peu de temps après la fondation, Mère Marie de Nazareth accepta de collaborer avec lui et donna par l'exemple et avec beaucoup d'humilité l'esprit qui caractérise l'œuvre.

Bientôt, le nombre croissant des jeunes filles prises en charge par les premières religieuses franciscaines, obligea le fondateur à construire un vaste bâtiment. En 1934, suite à la construction du barrage de Sarrans qui fit disparaître sous les eaux la maison primitive, les locaux furent reconstruits et agrandis. Toute cette période fut basée sur la charité chrétienne.

L'œuvre était destinée à recevoir toute personne dans le besoin (handicapée, malade...).

Depuis 1978, l'Association Les Bruyères a pris le relais.

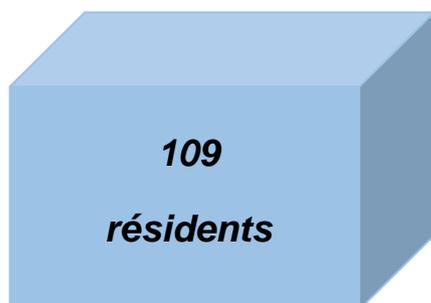
Le champ d'intervention de l'association les Bruyères

« L'établissement dit «Les Bruyères » sis à La Devèze commune de Paulhenc » dans le Cantal a été créé en 1866 par le Père Robert, dans un esprit chrétien.

Fidèle à celui-ci, l'association a pour but exclusif l'assistance des personnes handicapées.

Dans ce cadre, elle assure la gestion du Centre Les Bruyères de la Devèze comprenant :

- un service d'accompagnement à la vie sociale (15 résidents),
- un foyer de vie (52 résidents),
- un foyer d'accueil médicalisé (42 résidents).



Les missions

Le Centre a pour mission d'assurer :

- l'hébergement,
- les besoins de soutien, d'assistance et de soins,
- les besoins d'animation,

à travers des actions qui s'inscrivent dans un projet d'épanouissement individuel et collectif, d'autonomie et d'intégration sociale de la personne, dans le respect des valeurs de l'association.

L'éthique de l'institution : ne laisser personne sur le bord de la route.

L'implantation géographique

Le Centre les Bruyères est implanté dans le département du Cantal, au lieu-dit «La Devèze» sur la commune de Paulhenc, à 12 kms de Pierrefort, 40 kms de St Flour (d'où l'on rejoint l'autoroute A 75) et 55 kms d'Aurillac. Egalement à proximité du département de l'Aveyron, le Centre se situe au bord du lac de Sarrans.



Le personnel

Au 25 octobre 2017 : 91,5 salariés ETP

Avec la création du FAM : 96 salariés ETP

Les résidents

	Places	Unités de vie	Hommes %	Femmes %	Age moyen
Foyer De Vie	52	6	52	48	47
Foyer d'Accueil Médicalisé	42	3	24	76	62
Service d'Accompagnement à la Vie Sociale	15	1	20	80	65

Les activités

Ces activités sont une spécificité institutionnelle. Elles permettent les échanges intergénérationnels, elles favorisent la socialisation, la stimulation et l'émulation. Aux yeux des résidents, cette activité « service à la collectivité » occupe une place importante au sein de la vie de l'établissement. En effet, à travers ces activités et l'accompagnement que nous proposons, les résidents parviennent avec le temps à acquérir une autonomie. Cela leur permet aussi d'être reconnus comme personnes à part entière, mais aussi de s'épanouir pleinement. La valeur « travail » participe ainsi de manière importante à la valorisation et à l'estime de soi. La notion de travail est ici utilisée pour ses vertus éducatives, pédagogiques et thérapeutiques.

Les ateliers transversaux :

Du fait de la diversité des compétences et aptitudes des personnes accueillies au Centre Les Bruyères, le projet d'animation et d'activités prend en compte les différents degrés de participation possible, tant au niveau de la réalisation concrète demandée par l'activité elle-même, qu'au niveau de la fatigabilité, des possibilités de concentration, de compréhension... La participation à l'activité est soit proposée au résident, soit elle répond à sa demande, en adéquation avec son projet personnalisé.

Une multitude d'activités occupationnelles, nommés « ateliers transversaux » sont proposées aux résidents, elles répondent ainsi à une grande variété de besoins et d'objectifs. Ce sont les activités favorisant l'émergence de l'expression des ressentis, des sentiments, du vécu... sous des formes très diversifiées. L'activité occupationnelle tend à favoriser la réalisation de soi et le sentiment d'appartenance. L'inscription et la participation aux ateliers permet de définir la place de chacun et de dépasser la notion de « personne accueillie ». En garantissant la pérennité de cette place connue et reconnue, nous contribuons à renforcer l'estime de soi et le lien social, en préservant des espaces de paroles diversifiés,

avec des interlocuteurs identifiés. La participation aux activités occupationnelles s'inscrit dans la logique du projet personnalisé.

D'autre part, la particularité de ces ateliers transversaux est qu'ils se composent de résidents venant du FDV et du FAM. Ceci s'explique par le fait que ces deux structures cohabitent sur un même site, permettant ainsi cette mutualisation des moyens. La richesse de cette diversité de public accueilli est aussi dans l'interaction que cela crée entre les générations. Cependant, certaines activités répondent plus spécifiquement aux besoins des résidents du FAM (toutes les activités de bien-être et de détente, les activités d'expression, cognitives, créatives et celles qui sont en lien avec la nature). Quant aux résidents du FDV, un peu plus dynamiques, ils ont la possibilité de s'inscrire dans des activités plus physiques et sportives.

Quel que soit le choix que fait le résident, nous nous devons d'adapter en permanence la prestation que nous lui proposons à ses capacités du moment. L'objectif visé est de répondre à un besoin clairement défini dans son projet personnalisé et à s'interroger régulièrement sur le sens de notre démarche et sur la pertinence de celle-ci auprès de chaque résident. De plus, le nombre restreint des participants permet un accompagnement individualisé, l'activité n'étant qu'un support, un médiateur dans le projet personnalisé d'accompagnement du résident.

Les différentes activités peuvent se décliner en 4 axes :

- Les activités manuelles et créatives, elles visent à développer :
 - Le travail sur la motricité manuelle et l'acquisition de gestes techniques (dextérité, motricité fine),
 - La reconnaissance de la personne par la réalisation d'objets,
 - La capacité de concentration, d'attention et de créativité,
 - L'éveil et l'expression des divers sens (goût, odorat, toucher...),
- Les activités d'expression, elles visent à développer :
 - La communication et l'échange entre résidents, mais aussi avec les professionnels,
 - Le maintien et le développement des repères spatio-temporels, de la mémoire et des capacités cognitives,
 - La confiance en soi, la valorisation de l'image de soi,
 - La capacité à écouter l'autre,
 - La capacité à exprimer ses émotions, ses choix et à s'affirmer.
- Les activités physiques et sportives, elles visent à :
 - Entretien et stimuler les capacités nécessaires aux conduites motrices et aux aptitudes motrices,
 - Permettre les apprentissages liés à l'exercice d'une activité physique et sportive (se connaître, être ensemble et respecter les règles),
 - Aider le résident à canaliser et évacuer des tensions,
 - Travailler la socialisation.
- Les activités de bien-être et de détente, elles visent à développer :
 - Les possibilités de découvrir son corps,
 - Des actions centrées sur la notion d'épanouissement personnel, du prendre soin de soi,
 - Le respect de la personne et de son intimité,
 - La valorisation de l'image de soi et la découverte de son schéma corporel.

Les différentes activités proposées :

Cours du soirMaintenance des acquis scolaires.....Atelier Mémoire.....Accompagnement des personnes âgées ayant des troubles au niveau de la cognition.....Stimulation cognitive, espace ludique d'échanges, de paroles et de socialisation.....Actualités.....Expression verbale.....BibliothèqueSensibilisation à la lecture et au support imagé.....Jeux de sociétéAspect ludique, notion d'entraide.....Esthétique.....Travail sur l'image.....Relaxation.....Travail sur la notion de lâcher prise.....Activités aquatiques.....Objectifs individualisés.....Toucher massages.....Détente, apaisement.....Atelier jardin'âge.....Mobilisation de la personne dans sa globalité (physique et psychique) au travers de l'activité jardinage, bien-être.....Espaces verts occupationnels.....Evasion, rupture avec le quotidien.....Atelier d'activités manuelles.....Motricité fine et création.....Atelier couture (créations).....Motricité fine et création.....Atelier expression vocale et musicale.....Eveil, stimulation, émergence d'émotions, plaisir partagé.....Marche, randonnée.....Développement et maintien des aptitudes motrices Découverte de l'environnement.....Activités sportives adaptées.....Développement et maintien des aptitudes motrices.....Rencontres de sport adapté avec ou sans compétition.....Rencontres, échanges avec d'autres établissements.....Raquettes à neige.....Développement et maintien des aptitudes motrices.....Ski, handiski.....Recherche de sensations, notion d'équilibre.....Activité aquatique adaptée.....Accompagnement individualisé.....Activité équestre adaptée.....Equithérapie.....Escalade.....Travail sur la latéralisation, recherche d'équilibre, prise de conscience du corps dans l'espace, coordination.....

Les vacances/transferts :

Chaque unité de vie propose annuellement un ou plusieurs séjours extérieurs durant les mois de juin et septembre pour la plupart. D'une durée variable de plusieurs jours, ces moments appréciés des résidents contribuent à favoriser l'inclusion en adaptant le rythme de vie institutionnel sur celui de la société. Les résidents étant accompagnés par les professionnels, ces moments permettent enfin d'évaluer les capacités et besoins des personnes en dehors de l'institution.

Au besoin, et en fonction du projet personnalisé, des séjours à thèmes de courte durée sont également proposés tout au long de l'année.

Enfin, des séjours adaptés gérés et animés par des prestataires externes sont ponctuellement demandés.

Projet d'extension et de rénovation : 2015/2020

Construit en plusieurs phases au fil du temps, celui-ci est un agrégat d'architecture, qui donne un ensemble linéaire vivant et complémentaire.

Les évolutions de la demande et de fonctionnement de la structure ont amené les décisionnaires à travailler sur un plan de rénovation du centre.

L'importance des travaux conjugués à la longueur des bâtis et la nécessité de continuité de service ont généré un phasage des travaux.

Le projet en phases

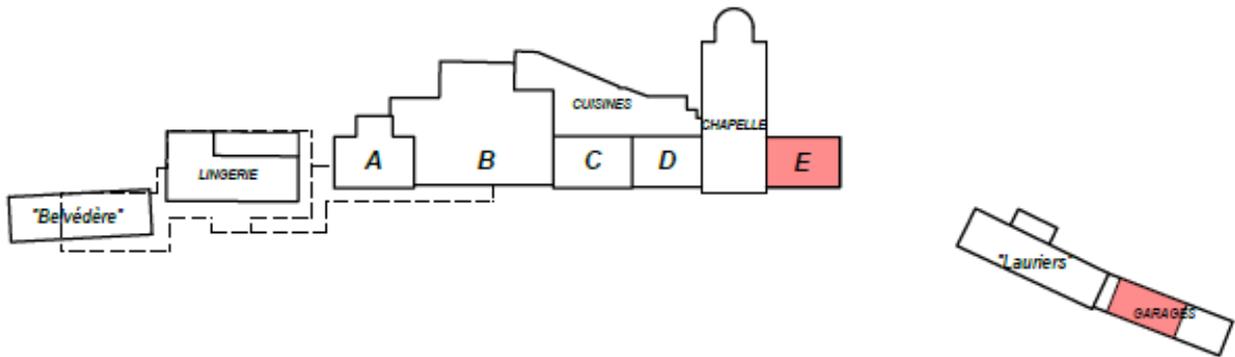
Phase 1 :

Dès 2015, la restructuration d'une partie du bâtiment principale (Bâtiment « E ») a permis l'installation d'une partie des services administratifs dans des locaux adaptés à l'accueil, psychologue, chefs de services (2 sur les 3), comptabilité, cadre administratif et Direction.



A l'issue des travaux de réhabilitation et de mise en conformité du bâtiment E, la Commission de sécurité a émis un premier avis favorable à l'exploitation de ce nouvel outil désormais dédié à l'administration.

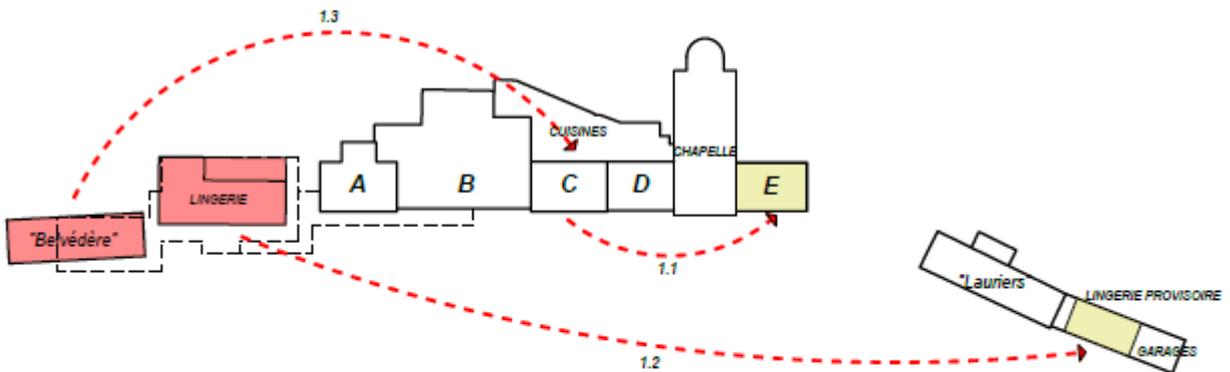
- Travaux d'aménagement d'une lingerie provisoire dans le bâtiment "Garages"
- Aménagement des futurs locaux administratifs dans le bâtiment E



TRANCHE 2

- 1. Déménagement :
 - 1.1 de l'administration vers le bâtiment E
 - 1.2 de la lingerie vers la lingerie provisoire
 - 1.3 de l'unité "Belvédère" vers le bâtiment C (administration actuelle) capacité à vérifier par les utilisateurs.

- N.B. : Aucun travaux n'est prévu avant ce déménagement.
- 2. Démolition des bâtiments "Belvédère" & "Lingerie".



Démarrage : 15-06-15

Livraison : 19-11-15

Phase 2 :

Ensuite, un second avis favorable pour l'ensemble du site de La Devèze a été émis en mai 2016, permettant de fait de poursuivre le projet de restructuration architectural et le lancement de la construction du futur FAM. Ainsi, début juin, les bâtiments A et B anciens et obsolètes, ont été détruits après l'aménagement provisoire de l'activité blanchisserie dans les anciens garages du bâtiment Les Lauriers. En lieu et place, les travaux de construction du FAM ont débuté et se poursuivent dans les délais prévus

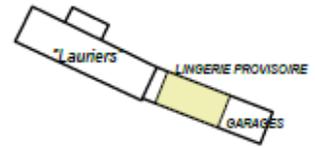
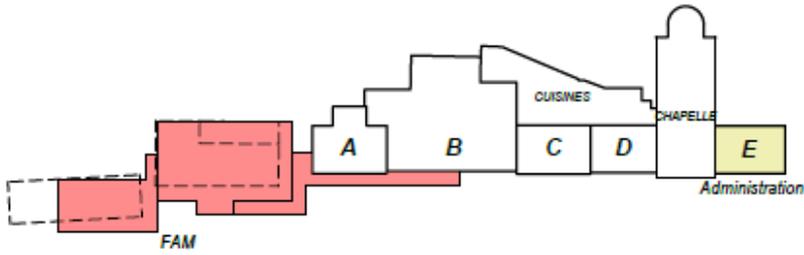
En partenariat entre l'association propriétaire FRDB et la société Logisens, un nouveau Foyer d'Accueil Médicalisé sera construit, suivi par la réhabilitation des locaux existants sur le site de la Devèze.



Démolition → construction du FAM

TRANCHE 3

- Réalisation du Foyer d'Accueil Médicalisé et de la galerie couverte

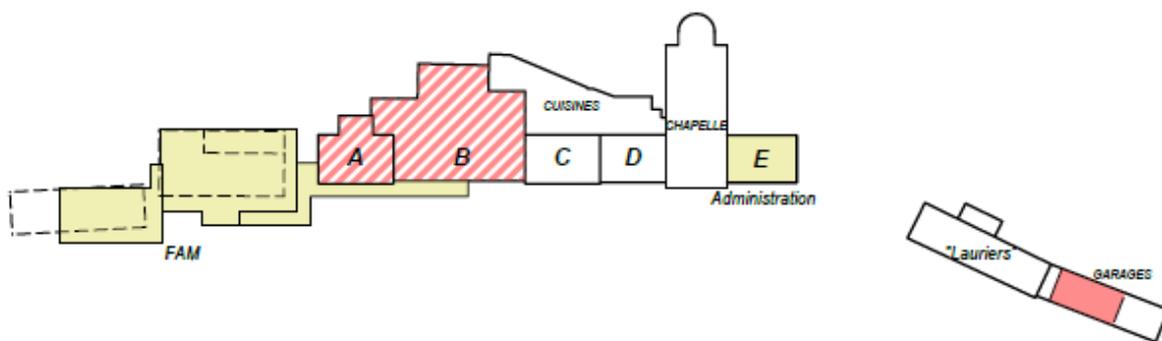


Démarrage : 18-02-16
**Livraison
prévisionnelle : 08-18**



TRANCHE 4

- Aménagement du bâtiment F.A.M., avec notamment le déménagement de la lingerie
- Déménagement puis désamiantage des bâtiments A & B
- Réaménagement des garages



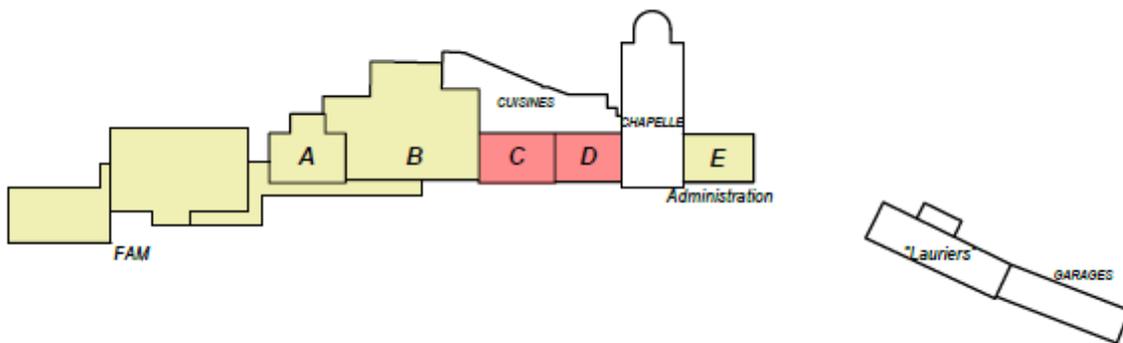
Démarrage : 04-18

**Livraison
prévisionnelle : 03-19**



TRANCHE 6

- Déménagement des bâtiments C & D vers les bâtiments A & B réhabilités
- Désamiantage des bâtiments C & D
- Travaux d'amélioration de la sécurité sur les bâtiments C & D



Démarrage : 04-19

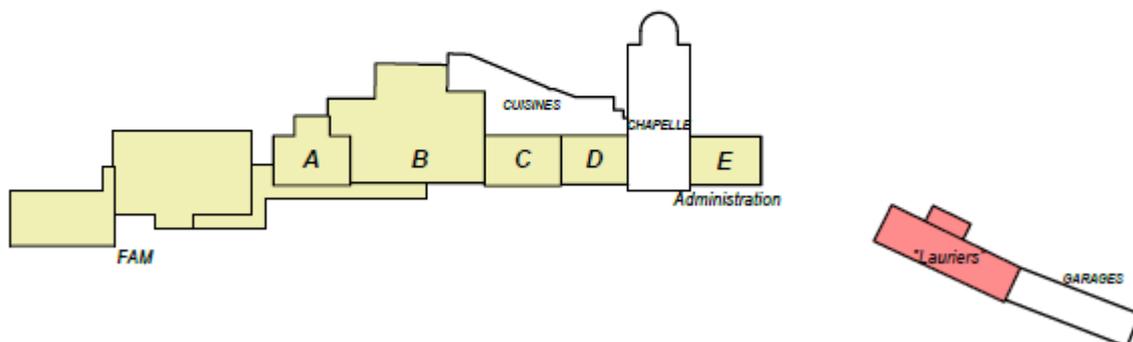
**Livraison
prévisionnelle : 02-20**

Phase 5 :



TRANCHE 7

- Aménagement des bâtiments C & D réhabilités et déménagement du bâtiment "Lauriers"
- Désamiantage du bâtiment "Lauriers"
- Transformation du bâtiment "Lauriers" en logements collectifs



Démarrage : 03-20

**Livraison
prévisionnelle : 12-20**

Rappel général

► Acteurs :

Maître d'ouvrage : FRDB

Mandataire : Logisens

Gestionnaire : Les Bruyères

► Travaux :

Phases : 5

Délai : 6 ans

► **Coût de revient total** : 10 400 000 € T.T.C

► **Effectif résidents** : 109

► **Effectif salariés** : 91,5 → 96

► Partenaires :

Conseil départemental : financement du prix de journée des résidents

Le plan pluriannuel a été validé par les services du Conseil départemental le 26 novembre 2015.

Le projet est validé sur la base d'un coût total (travaux et mobiliers divers) de 10 392 800,12 €.

Le financement est assuré par divers apports du gestionnaire (liés aux modalités de tarification) et de l'Association gestionnaire (à hauteur de 20% du coût total), ainsi que par des emprunts à hauteur de 7,3 millions d'euros.

Le surcoût estimé de 7,80 € à l'horizon 2020 reste cependant modéré vu l'ampleur des travaux. Il va être pris en charge par le Conseil départemental, via le paiement des prix de journées.

ARS : financement de la section soin

Notes.....
.....
.....



Les Bruyères

